DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Communauté d'agglomération CŒUR DE FLANDRE

Enquête publique pour la modification de droit commun n°2 du plan local d'urbanisme inter-communal habitat pour la communauté d'agglomération Cœur de Flandre

Du 22avrilau24mai2024





ANNEXE N° 5 PERMANENCES

- -Décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE du 04 mars 2024-N°24/016/59.
- -Arrêté de Monsieur le Président de la C.A CŒUR DE FLANDRE du 19 mars 2024
- -Commission d'enquête publique

(Président DUC Jacques-Membres titulaires MACQUART Francis- LEGRAND Hervé- Membre suppléant CORREIA Dominique)

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- Lieu et Commune Siège C.A HAZEBROUCK
- Nom du Commissaire Enquêteur : DUC Jacques
- > Horaires:
 - Heure d'ouverture : 09H00
 Heure de fermeture : 12H15
- Conditions d'Accueil :
 - Aménagement et situation de la salle de permanence (Ex Bureau individuel situé au rez dechaussée, poste informatique opérationnel, dossier et registre papier sur table.) CONFORME
 - Accès des personnes à mobilité réduite : CONFORME
 - Ligne téléphonique : OUI
 - Accès réseau : OUI
- Possibilité de photocopies : OUI
 - > Conformité du dossier d'enquête :
 - Le dossier d'enquête :

Conformité: OUI

Anomalies constatées: NON

■ <u>Le registre d'enquête</u> :

Conformité OUI

Anomalies constatées NON

- > Affichage de la publicité d'enquête : (Ex Oui en plusieurs lieux de la mairie) GRILLE ENTREE
- Déroulement de la Permanence :
 - Etat du registre d'observations à l'ouverture de la permanence :
 - ✓ Nombre d'observations;
 - \Rightarrow Orales: 00
 - \Rightarrow Ecrites: 00
 - \Rightarrow Autres : 00
 - ✓ N° de la dernière observation /
 - Activité durant la permanence :
 - ✓ Nombre de personnes reçues : O1 MONSIEUR HENNON Julien
 - ✓ Nombre d'observations recueillies :
 - ✓ Orales: 00
 - ✓ Ecrites: 01
 - ✓ Autres: 00

- N° de la dernière observation O1
- Entretiens éventuels (Maire, DGS, élus...) : Référent Madame CARTON Sylvie Chef de service
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif): 12H15 EN RAISON DE LA PERSONNE TOUJOURS

DDECENTER ONCLEUD HENNION I I'm

PRESENTEMONSIEUR HENNION Julien

□ Observations éventuelles : Déclaration de Monsieur HENNION Julien retranscrite par mes

soins sur le R.N

ENQUETEN°:E2400016/59DU04 MARS 2024

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 2 PLU.i -H

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- Date:24 avril 2024-N°dePermanence:2
- > Lieu et Commune Hôtel de Ville de Bailleul
- NomduCommissaireEnquêteur :Francis MACQUART
- Horaires:
 - Heured'ouverture:14h00
 Heure de fermeture: 17h30
- **➢** Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : à l'étage de l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui par ascenseur
 - Ligne téléphonique : Pas utilisé
 - Accès réseau : Pas utilisé
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - > Conformitédudossierd'enquête:
 - Ledossierd'enquête:

Conformité:Non

Anomalies constatées : Manquait une partie du livret OAP Hazebrouck

<u>Leregistred'enquête</u>:
 Conformité : Oui
 Anomaliesconstatées

➤ Affichagedelapublicitéd'enquête: aux services techniques de la ville de Bailleul

- DéroulementdelaPermanence:
 - Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:
 - ✓ Nombred'observations : Aucune
 - ⇒Orales :
 - ⇒Ecrites:
 - \Rightarrow Autres :
 - ✓ N°dela dernièreobservation:
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesrecues :14
 - ✓ Nombre d'observations recueillies:
 - ✓ Orales:8
 - ✓ Ecrites:8

✓ Autres :Annexe pour chacune des contributions

N°de la dernièreobservation : 8

- Entretienséventuels(Maire,DGS,élus...): Accueil par M. Huyghe, responsable du service Urbanisme
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif): 17h30 en raison du nombre et de la durée des contributions
- Observations éventuelles : Après la permanence, visite sur place de l'OAP Route de Locre en compagnie du propriétaire du site M. Leblanc

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVIDEPERMANENC

- Date:30 avril 2024-N°dePermanence:3
- Lieu et Commune Hôtel de Ville de Hazebrouck
- NomduCommissaireEnquêteur :Hervé LEGRAND
- Horaires:
 - Heured'ouverture:9h00
 Heure de fermeture : 12h00
- **➢** Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : au RDC de l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui
 - Ligne téléphonique : non
 - Accès réseau : oui
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - Conformitédudossierd'enquête:
 - Ledossierd'enquête:

Conformité:oui

Anomalies constatées : RAS

Leregistred'enquête:

Conformité : Oui

Anomaliesconstatées: RAS

- > Affichagedelapublicitéd'enquête:en règle.
- > DéroulementdelaPermanence:
 - <u>Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:</u>
 - ✓ Nombred'observations : Aucune
 - \Rightarrow Orales:
 - ⇒Ecrites:
 - \Rightarrow Autres:
 - ✓ N°dela dernièreobservation:
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesreçues :3 (dont 1 couple)
 - ✓ Nombre d'observationsrecueillies:
 - ✓ Orales: 3. <u>NOTA</u> => les personnes reçues vont envoyer leurs remarques sur le registre numérique.
 - ✓ Ecrites: 3
 - ✓ Autres :toutes les personnes reçues ont indiqué qu'elles noteraient leurs demandes sur le registre numérique dédié à l'enquête publique.

N°de la dernièreobservation : 3

- Entretienséventuels(Maire, DGS, élus...):non
- Clôture de la permanence: 12 h
- Observations éventuelles : RAS

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVIDEPERMANENC

- Date:4 mai 2024-N° de Permanence :4
- Lieu et Commune : Hôtel de Ville de CASSEL
- NomduCommissaireEnquêteur : Hervé LEGRAND
- Horaires:
 - Heured'ouverture:09h00
 Heure de fermeture : 12h00
- **➢** Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : à l'étage de l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui par ascenseur
 - Ligne téléphonique : Pas utilisé
 - Accès réseau : Oui
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - Conformitédudossierd'enquête:
 - <u>Ledossierd'enquête</u>:

Conformité: Oui

Anomalies constatées: RAS

<u>Leregistred'enquête</u>:
 Conformité : Oui

Anomaliesconstatées: RAS

- > Affichagedelapublicitéd'enquête: sur la vitre (vue extérieure) à l'entrée de la mairie
- > DéroulementdelaPermanence:
 - <u>Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:</u>
 - √ Nombred'observations : Aucune
 - ⇒Orales :0
 - ⇒Ecrites:0
 - ⇒Autres :0
 - ✓ N°dela dernièreobservation:
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesreçues :8 dont 3 couples
 - √ Nombre d'observationsrecueillies:
 - ✓ Orales:
 - ✓ Ecrites:5
 - ✓ Autres:
- N° de la dernière observation :
- Entretienséventuels(Maire,DGS,élus...): excellent accueil par l'employée de mairie. (aucun élu présent)

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- Date: 04/05/2024- N° de Permanence: 05.
- Lieu et Commune Siège Mairie BAILLEUL
- Nom du Commissaire Enquêteur : DUC Jacques
- Horaires:
 - Heure d'ouverture : 09H00
 Heure de fermeture : 12H00
- Conditions d'Accueil :
 - Aménagement et situation de la salle de permanence (Ex Bureau individuel situé au rez dechaussée, poste informatique opérationnel, dossier et registre papier sur table.) CONFORME
 - Accès des personnes à mobilité réduite : CONFORME
 - Ligne téléphonique : OUI
 - Accès réseau : OUI
- Possibilité de photocopies : OUI
 - > Conformité du dossier d'enquête :
 - <u>Le dossier d'enquête</u> :

Conformité: OUI

Anomalies constatées: NON

Le registre d'enquête :

Conformité OUI

Anomalies constatées NON

- Affichage de la publicité d'enquête : (Ex Oui en plusieurs lieux de la mairie) HALL D'ENTREE

- > Déroulement de la Permanence :
 - <u>Etat du registre d'observations à l'ouverture de la permanence :</u>
 - ✓ Nombre d'observations;

 \Rightarrow Orales: 00 \Rightarrow Ecrites: 08 \Rightarrow Autres: 00

- √ N° de la dernière observation /08
- Activité durant la permanence :

Nombre de personnes reçues : 08

✓ Nombre d'observations recueillies

✓ Orales: 00✓ Ecrites: 06✓ Autres: 00

- N° de la dernière observation 14
- Entretiens éventuels (Maire, DGS, élus...) : Référent AUCUN
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif) : 12H00
- ☐ Observations éventuelles : Sans objet

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- 2 Date: 07/05/2024- N° de Permanence: 06.
- **▶** Lieu et Commune Siège CACF
- Nom du Commissaire Enquêteur : DUC Jacques
- Horaires:
 - Heure d'ouverture : 14H00
 Heure de fermeture : 17H00
- Conditions d'Accueil :
 - Aménagement et situation de la salle de permanence (Ex Bureau individuel situé au rez dechaussée, poste informatique opérationnel, dossier et registre papier sur table.) CONFORME
 - Accès des personnes à mobilité réduite : CONFORME
 - Ligne téléphonique : OUI
- Accès réseau : OUI
- Possibilité de photocopies : OUI
 - > Conformité du dossier d'enquête :
 - <u>Le dossier d'enquête</u> :

Conformité: OUI

Anomalies constatées: NON

Le registre d'enquête :

Conformité OUI

Anomalies constatées NON

- Affichage de la publicité d'enquête : (Ex Oui en plusieurs lieux de la mairie) HALL D'ENTREE

- Déroulement de la Permanence :
 - Etat du registre d'observations à l'ouverture de la permanence :
 - ✓ Nombre d'observations;

 \Rightarrow Orales: 00 \Rightarrow Ecrites: 02 \Rightarrow Autres: 00

- √ N° de la dernière observation /02
- Activité durant la permanence :

Nombre de personnes reçues : 04

✓ Nombre d'observations recueillies

✓ Orales: 00✓ Ecrites: 03✓ Autres: 01

- N° de la dernière observation 05
- Entretiens éventuels (Maire, DGS, élus...) : Référent madame CARTON monsieur MAYEUX
- > Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif) :
- ☐ Observations éventuelles : Sans objet

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- Date:16 mai 2024-N°dePermanence:7
- Lieu et Commune Hôtel de Ville de Hazebrouck
- > NomduCommissaireEnquêteur :Francis MACQUART
- Horaires:
 - Heured'ouverture:14h00
 Heure de fermeture: 17h00
- Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui
 - Ligne téléphonique : Pas utilisé
 - Accès réseau : Pas utilisé
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - Conformitédudossierd'enquête:
 - Ledossierd'enquête:

Conformité:OUI

Anomalies constatées :

<u>Leregistred'enquête</u>:

Conformité : Oui Anomaliesconstatées :

- ➤ Affichagedelapublicitéd'enquête: en façade de l'hôtel de ville
- DéroulementdelaPermanence:
 - <u>Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:</u>
 - √ Nombred'observations: 3
 - \Rightarrow Orales:
 - ⇒Ecrites:3
 - \Rightarrow Autres:
 - ✓ N°dela dernièreobservation:
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesreçues :3
 - ✓ Nombre d'observationsrecueillies:
 - ✓ Orales:
 - ✓ Ecrites:3
 - ✓ Autres :Annexe pour contribution n°5 et 6

N°de la dernièreobservation : 6

- Entretienséventuels(Maire,DGS,élus...): Accueil par Mme LOOTENS, responsable du service Urbanisme
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif): 17h00
- ☐ Observations éventuelles :

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- > Date:17 mai 2024- N° de Permanence: 08 Lieu et Commune: Hôtel de Ville de Bailleul
- > NomduCommissaireEnquêteur :Hervé LEGRAND
- **→** Horaires:
 - Heured'ouverture:14h00
 Heure de fermeture: 17h00
- > Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : 2èmeétage de l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui par ascenseur
 - Ligne téléphonique : Pas utilisé
 - Accès réseau : Oui
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - > Conformité du dossier d'enquête:
 - Ledossierd'enquête:

Conformité: Oui

Anomalies constatées: RAS

<u>Leregistred'enquête</u>:
 Conformité : Oui

Anomaliesconstatées: RAS

- > Affichagedelapublicitéd'enquête: sur la vitre (vue extérieure) à l'entrée de la mairie
- DéroulementdelaPermanence:
 - Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:
 - ✓ Nombred'observations :
 - ⇒Orales :0
 - ⇒Ecrites:14
 - \Rightarrow Autres :0
 - √ N°dela dernièreobservation:14
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesreçues :14(dont 1 couple et une association de 3 personnes pour l'OAP Beaumart)
 - ✓ Nombre d'observationsrecueillies:
 - ✓ Orales:
 - ✓ Ecrites:10 (notées de 1 à 10)
 - ✓ Autres:

N° de la dernière observation :

Entretienséventuels(Maire,DGS,élus): (aucun élu présent)

COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- Date: 24 mai 2024-N°dePermanence:9
- Lieu et Commune Hôtel de Ville de Cassel
- > NomduCommissaireEnquêteur :Francis MACQUART
- > Horaires:
 - Heured'ouverture:9h00
- Heure de fermeture : 12h15
 - Conditionsd'Accueil:
 - Aménagementetsituationdelasalledepermanence : à l'étagede l'hôtel de ville
 - Accèsdespersonnesàmobilité réduite:Oui
 - Ligne téléphonique : Pas utilisé
 - Accès réseau :utilisé
- Possibilitédephotocopies:Oui
 - > Conformitédudossierd'enquête:
 - <u>Ledossierd'enquête</u>:

Conformité:OUI

Anomalies constatées:

<u>Leregistred'enquête</u>:

Conformité : Oui Anomaliesconstatées :

- ➤ Affichagedelapublicitéd'enquête:en façade de l'hôtel de ville
- DéroulementdelaPermanence:
 - Etatduregistred'observationsàl'ouverturedelapermanence:
 - ✓ Nombred'observations: 6
 - ⇒Orales :
 - ⇒Ecrites:6
 - \Rightarrow Autres :
 - ✓ N°dela dernièreobservation:
 - Activitédurantlapermanence :
 - ✓ Nombre de personnesreçues :7
 - ✓ Nombre d'observationsrecueillies:
 - ✓ Orales:
 - ✓ Ecrites:6
 - ✓ Autres :Annexe pour contribution n°5 et 6
 - N°de la dernièreobservation : 12
- Entretienséventuels(Maire, DGS, élus...): Néant
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif) :

12H15pour l'accueil du dernier contributeur.

 Observations éventuelles : Compte-tenu du calendrier de l'enquête (dernier jour), il a été décidé collégialement par la commission d'enquête de consigner les contributions de cette permanence directement sur le registre électronique par le commissaire-enquêteur présent (Francis MACQUART)

ENQUETE N°: E2400016/59 DU 04 MARS 2024 MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 2 PLU.i -H COMMUNAUTE AGGLOMERATION CŒUR DE FLANDRE

SUIVI DE PERMANENCE

- 24/05/2024- N° de Permanence : 10.
- > Lieu et Commune Siège CACF
- Nom du Commissaire Enquêteur : DUC Jacques
- > Horaires:
 - Heure d'ouverture : 14H00
 Heure de fermeture : 17H00
- Conditions d'Accueil :
 - Aménagement et situation de la salle de permanence (Ex Bureau individuel situé au rez de chaussée, poste informatique opérationnel, dossier et registre papier sur table.) CONFORME
 - Accès des personnes à mobilité réduite : CONFORME
 - Ligne téléphonique : OUI
 - Accès réseau : OUI
- Possibilité de photocopies : OUI
 - Conformité du dossier d'enquête :
- Le dossier d'enquête :

Conformité: OUI

Anomalies constatées : NON

■ <u>Le registre d'enquête</u> :

Conformité OUI

Anomalies constatées NON

- > Affichage de la publicité d'enquête : (Ex Oui en plusieurs lieux de la mairie) HALL D'ENTREE

- Déroulement de la Permanence :
 - Etat du registre d'observations à l'ouverture de la permanence :
 - ✓ Nombre d'observations;
 - \Rightarrow Orales: 00
 - ⇒ Ecrites: 05
 - \Rightarrow Autres : 00
 - √ N° de la dernière observation /05
 - Activité durant la permanence :

Nombre de personnes reçues : 07

- ✓ Nombre d'observations recueillies
 - ✓ Orales: 00
 - ✓ Ecrites: 03 (RN)
 - ✓ Autres:0

N° de la dernière observation 05 (Registre papier)

- Entretiens éventuels (Maire, DGS, élus...) : Référent madame CARTON monsieur MAYEUX
- Clôture de la permanence en dépassement d'horaire (heure et motif) :
- **Observations éventuelles : Permanence assurée avec le concours de Monsieur**

IACQUART et avec l' n d'enquête.	accord de la CACF.	Renfort necess	itė par l'afflux de	e contributions	en